

**Sommaire** | **2 Crédit de solidarité** > Votre droit | **3** 38<sup>e</sup> Semaine de la dignité des personnes assistées sociales | **8 St-Roch** > La mixité cache de l'exclusion | **9-10 Arts & Spectacles** > Section des sports > Naomi Buckhart | **11 Livres** > Le communautaire dégriffé et privatisé

# Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 38, Numéro 4 > Mai 2011 > [www.droitdeparole.org](http://www.droitdeparole.org)

## Un 1<sup>er</sup> mai sous le signe de la crise financière et des coupures

### Au prix de nos programmes sociaux

Nos gouvernements sabrent dans les programmes sociaux, pour payer les coûts de la crise et abaisser les impôts des riches.

### Cupidité des riches

«La cupidité des institutions financières et des actionnaires nous a entraînés dans la crise financière. Ce sont les mêmes qui dictent la ligne à suivre au gouvernement», accuse Ann Gingras, présidente du Conseil central de Québec (CSN).

### Le bien commun

Le 1<sup>er</sup> mai 2011, la Coalition de Québec et Chaudière-Appalaches opposée à la tarification et à la privatisation des services publics a dénoncé la marchandisation du bien commun : «C'est un nouveau marché que le gouvernement offre aux entreprises privées, sans égard aux droits à la santé et à l'éducation», dit Nathalie Côté, sa porte-parole.

### Toujours aux plus pauvres de payer

Augmentation des frais de scolarité, contribution de 200\$ pour la santé, hausses de la TVQ et des tarifs d'Hydro-Québec : ces mesures régressives frappent les moins nantis de la société. Les riches s'en tirent avec des baisses d'impôts.



**SUR LE PARVIS DE L'ÉGLISE ST-ROCH, LE 1<sup>ER</sup> MAI.** Le Regroupement d'éducation populaire en action communautaire de Québec et Chaudière-Appalaches (RÉPAC 03-12) a tenue l'école dans la rue, sur les enjeux des politiques du gouvernement. À 13 h, la Coalition de Québec et Chaudière-Appalaches opposée à la tarification et à la privatisation des services publics a marché sur l'édifice Price, résidence officielle du premier ministre du Québec. À gauche, Jonathan Carmichael, du Bureau animation information logement (BAIL); à droite, Marie-Ève Duchesne, de Rose du Nord.

PHOTO ÉTIENNE GRANDMONT.

### Dossier : Le travail du sexe

## Entre la morale et la liberté

Au Canada, le travail du sexe n'est pas illégal, mais tous les moyens de le pratiquer le sont. Une juge ontarienne déclare inconstitutionnels les articles du Code criminel portant atteinte à la santé et à la sécurité des travailleuses et travailleurs du sexe. Le gouvernement Harper va en appel. S'ils sont mis en échec par la Cour Suprême, gageons que les conservateurs adopteront des lois encore plus répressives et dangereuses pour la santé et la sécurité publiques. La guerre entre abolitionnistes et féministes pro-sexe (ou solidaires) a commencé au Canada. **Pages 5 à 7**

# Consulte. Consulte pas.

## Tracé de ligne haute-tension

**400 personnes à une consultation dans Maizerets**

Convoquée au Centre Mgr Marcoux par Hydro-Québec, qui voulait informer les résidents des secteurs

Lairet, Mont Thabor et Maizerets «sur l'absence d'impact» d'un ligne souterraine à haut-voltage (230 kV) dans les rues du quartier, l'assemblée du 6 avril a plutôt permis à la grogne populaire de s'exprimer. En fin de soirée, le représentant d'Hydro a dû battre en retraite et promettre qu'un comité

des représentants de tous les intéressés, y compris des résidents, déciderait d'un nouveau tracé pour la ligne électrique. Le représentant d'Hydro-Québec a ajouté que la décision devra recevoir l'approbation unanime de tous les participants du comité. Après trois heures de *chahutage* bien inspiré, le monsieur

a reçu ses premiers applaudissements quand ses experts ont été renvoyés à la case départ dans le dossier du tracé de la ligne souterraine.

## Tracé de la démocratie participative

**La Ville en veut à ses conseils de quartier**

Selon la journaliste Isabelle Porter du quotidien *Le Devoir* (29 avril), l'administration Labeaume prépare en cachette une réforme des conseils de quartier en 2012. Trop critiques envers le pouvoir actuel, celui-ci cherchera vraisemblablement à réduire leur influence. Selon la correspondante du quotidien, ces instances consul-

tatives, propres à la Ville de Québec, que sont les conseils de quartier, sont considérées à l'extérieur comme un modèle de démocratie participative. Le conseiller Sylvain Légaré pilote la réforme. Il a commenté l'information du bout des lèvres. Ce grand démocrate préfère nous réserver une belle surprise, plutôt que d'écouter les instances consultatives de sa propre ville.

## Tracé du vélo boulevard

**350 personnes à la consultation sur le tracé du vélo boulevard.**

L'assemblée sur le tracé du «vélo boulevard» (sic) a eu lieu à l'école François-Perreault, le 19 avril. Le projet de vélo boulevard, sur le tracé de la rue Père-Marquette reliant la Colline parlementaire à l'université Laval, se veut l'épine

dorsale de toutes les pistes cyclables de la Haute-ville.

Malgré certaines critiques, le projet a été bien accueilli par un public de 350 personnes. C'est aux extrémités que le tracé cause problème. À l'est, il se divise en deux, à partir de Bourlamaque, pour atteindre la Colline parlementaire au sud et le faubourg Saint-Jean au nord où il emprunte des rues aussi étroites que Richelieu et Saint-Olivier. À l'ouest, à partir de la rue Eymard, il bifurque vers le nord jusqu'à la rue Hélène-Boulle.

On peut parier que, pour atteindre le campus, plusieurs cyclistes choisiront, à leurs risques, de parcourir les derniers kilomètres sur un boulevard René-Levesque où les vélos devront partager la voie avec une circulation à haute vitesse. À noter que le transit automobile sera détournée sur toute la longueur de la Rue Père-Marquette. **M.B.**

**ckia 88,3 FM**

TENDEZ L'OREILLE, ON PARLE DE VOUS...

**Aidez-nous à rebâtir CKIA**

**une voix libre et indépendante à Québec:**

**devenez membre maintenant!**

600, côte d'Abraham Québec, G1R 1A1

Tél. : 418.529.9026 www.ckiafm.org

## Crédit de solidarité

# Vous y avez droit

À partir de juillet 2011, le montant que les personnes assistées sociales recevaient pour le retour de TVQ (14,92 \$ ou 25,08 \$, selon le cas) sera remplacé par le crédit d'impôt remboursable pour la solidarité. Ce crédit d'impôt remplacera aussi le retour d'impôts fonciers.

Vous devez faire votre demande dans votre prochain rapport d'impôt, en remplissant l'annexe D (une seule demande par couple). Trouvez l'organisme qui fait des impôts bénévolement près de chez en téléphonant au 1-800-959-7383 ou appelez ROSE du Nord, 418-622-2620.

Ce crédit d'impôt sera versé entre le 2<sup>e</sup> et le 5<sup>e</sup> jour du mois dans votre compte, par dépôt direct. Comme il remplace le remboursement de la TVQ, il sera normal de voir votre chèque d'aide sociale diminuer en juillet 2011. Pas de

panique! Vous continuerez à recevoir votre montant d'aide sociale (habituellement 574 \$, 697 \$ ou 873 \$ tout dépendant). Le montant de ce crédit sera versé à part et devrait être plus élevé qu'actuellement.

De juillet à décembre 2011, les personnes assistées sociales ne recevront pas le plein montant du crédit de solidarité parce que ce sont les seules à avoir reçu des remboursements de TVQ de janvier à juin 2011. À partir de janvier 2012, elles recevront le plein montant du crédit de solidarité.

### Pas de compte en banque

Les personnes qui n'ont pas de compte en banque doivent remplir un formulaire pour demander que le crédit pour la solidarité leur soit versé par chèque. Ces personnes n'auront pas à fournir de

preuve qu'elles n'ont pas de compte de banque. Le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) a demandé à ce que le formulaire soit envoyé le plus rapidement possible. Pour celles et ceux qui n'ont pas fait leur rapport d'impôt, des mesures devraient être mises en place pour qu'on les rejoigne par l'entremise des organismes d'entraide. Elles devront signer un formulaire remplaçant le rapport d'impôt, pour demander le crédit de solidarité. Si des personnes n'ont pas fait de rapport d'impôt ou qu'elles ont oublié de remplir l'annexe D, tout n'est pas perdu. Il est possible pour une personne de faire son rapport d'impôt ou de remplir l'annexe D en retard et réclamer les 11 derniers mois de crédit de solidarité non perçus (mais pas plus de 11 mois). **(D'APRÈS ROSE DU NORD)**

## Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest  
Québec (Québec) G1K 1K2  
418-648-8043  
info@droitdeparole.org

[www.droitdeparole.org](http://www.droitdeparole.org)  
Retrouvez *Droit de parole*  
sur Facebook

*Droit de parole* a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation.

*Droit de Parole* n'est lié à aucun groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

*Droit de parole* bénéficie de l'appui du ministère de la

Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec  
ISSN 0315-9574  
Courrier de 2<sup>e</sup> classe  
No 40012747

Tirage : 17 000 exemplaires  
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.  
Disponible en présentoirs.

**Équipe du journal :**  
Simon M. Leclerc, Élyse Groulx, Marc Boutin, Renaud Pilote, Véronique Garneau-Allard, Les Amis de la Terre de Québec,

Alfredo Ramirez, Lily Pol Neveu, Simon-Pierre Beaudet, Michaël Lessard, Éric Bélisle, Rose du Nord, Pénélope Roberge.  
**Collaborateurs :** Geneviève O.-d'Avignon, Typhaine Leclerc-Sobry, Sarah-Jade Bernier, Stéphanie Guay, Marie Josée Renaud, Jean-Pierre Malo.  
**Coordination :** Richard Amiot

**Photos :** Étienne Grandmont, Stéphanie Towner, Michaël Pineault, José Doré, John M. Heller.  
**Design :** François Leclerc  
**Webmestre :** Michaël Lessard  
**Imprimeur :** Payette et Simms inc.



**38<sup>e</sup> Semaine de la dignité des personnes assistées sociales**

# L'amour interdit

## Les conditions à l'aide sociale

Encore en 2011, l'aide sociale interdit d'aimer, même les enfants. Vivre en couple mérite une coupure de 279\$ (919\$ par mois pour deux personnes); les pensions alimentaires pour enfants sont déduites de l'aide de dernier recours consentie à la mère divorcée.

Le gouvernement s'obstine à diviser les citoyenNES à l'aide sociale, un peu au hasard, en catégories justifiant toutes sortes de coupures dans l'aide de dernier recours.

Pour dénoncer ces situations, une couple de centaines de personnes ont marché jusqu'au bureau de la ministre Julie Boulet, le 4 mai, Journée nationale de la Semaine de la dignité des personnes assistées sociales, à l'appel du Front commun des personnes



Le 4 mai, devant les bureaux de la ministre Julie Boulet, rue St-Amable. PHOTO DROIT DE PAROLE.

assistées sociales du Québec et ses alliés, sous le thème « L'aide sociale c'est pas un choix! Citoyens et citoyennes, on y a droit! »

Parce que le marché de l'emploi et les mesures actuelles d'employabilité continuent d'exclure des milliers de personnes, le

gouvernement du Québec a la responsabilité d'assurer à chacune un revenu décent, proclame le Front commun. **R.A.**

## Marche à Québec le 29 mai Objectif 660 km

Pour un moratoire sur le gaz de schiste

### Par le groupe Moratoire d'une génération

Les gaz de schiste sont l'enjeu d'un affrontement tectonique entre deux visions de l'avenir : celle des énergies sale contre celle des énergies propres.

Du 16 mai au 17 juin 2011, une grande marche citoyenne partira de Rimouski et se rendra à Montréal par Québec. La marche sera à Québec le dimanche 29 mai et un comité accueillera les marcheurs et les marcheuses, à 10h30, au traversier. Un cortège marchera jusqu'au parc St-Roch où la population est conviée à un après-midi de prestations artistiques et d'échanges sur le thème des gaz de schistes.

### Carburant de la mobilisation

L'exploration de gaz de schiste au Québec se trouve au confluent des maux associés aux énergies fossiles : mépris des citoyensNES, dépouillés de leurs droits à gérer leur territoire; appropriation du bien commun par une élite usant de manœuvres clandestines et de délits d'initiés; technologies défectueuses avec fuites incontrôlées, contamination de l'eau, du sol et de l'air.

La Loi des mines permet d'empiéter sur tous les terrains et de s'emparer du sous-sol et de ses ressources, sans égard aux habitants. La recherche sur les ressources en hydrocarbures a été menée aux frais des contribuables. Une fois les gisements trouvés, les secteurs prometteurs ont été soldés en secret aux amis du pouvoir, à 0,10\$ l'hectare, contre 1000\$ l'hectare ailleurs dans le monde.

Au Québec, 19 des 31 puits d'exploration pour les gaz de schiste montrent des fuites. Imaginez des milliers de puits dans la vallée du Saint-Laurent, jusqu'à Gaspé.

### Moratoire d'une génération

Qui pourra prétendre dans 20 ans que nous ne connaissions pas les dangers des énergies fossiles? Notre avenir ne réside-t-il pas plutôt dans l'efficacité énergétique, l'isolation des bâtiments, les éoliennes communautaires, la géothermie subventionnée, l'énergie solaire et la récupération du méthane à partir des déchets? Le XXI<sup>e</sup> siècle nous invite à choisir notre camp. La campagne pour le Moratoire d'une génération vous propose de suivre la marche sur le web : [www.moratoiredunegeneration.ca](http://www.moratoiredunegeneration.ca) et sur Facebook.

## Quinzaine du commerce équitable Nouveau marché Saveurs et découvertes

La 7<sup>e</sup> édition de la Quinzaine du commerce équitable vous convie à son marché solidaire, les 13 et 14 mai, à la Place de l'Université-du-Québec, dans Saint-Roch, pour deux jours de gourmandise et de découvertes. L'équipe du marché

repousse l'équitable encore plus loin, en faisant le pont entre produits équitables et consommation locale. Le marché sera un lieu de réflexion pour toute personne sensible à la consommation responsable ou voulant s'initier à la cause.

Le public pourra rencontrer les producteurs de la région de Québec (fromages, pains, miel, etc.) et encourager ceux qui, au Sud, bénéficient d'échanges internationaux plus équitables. Le marché souhaite rejoindre le plus

de gens possible. Il débute le vendredi, au cœur du quartier St-Roch, et une invitation toute spéciale est lancée aux travailleurs, conviés à faire une pause gourmande sur l'heure du dîner ou à déguster vins et bières en fin de journée. Samedi, l'événement familial, avec ses activités de maquillages et des ateliers de sensibilisation, s'adressera aux petits et grands. Information : [www.quebecquitable.com](http://www.quebecquitable.com) Plan Nagua : [www.plannagua.qc.ca](http://www.plannagua.qc.ca)

## Logements sociaux Plus un sou du fédéral Pas plus d'avenir au provincial

Le 31 mars ont pris fin tous les investissements fédéraux pour de nouveaux logements sociaux. La contribution fédérale se retrouve à zéro avec la fin simultanée du Plan d'action économique du Canada, lancé en 2009, et de l'Initiative en matière de logement abordable (ILA), en place depuis 2002, rapporte François Saillant, du Front d'action populaire

en réaménagement urbain (FRAPRU). Le Québec se retrouve privé de 85,6M\$ par année. Ces sommes servaient au programme québécois AccèsLogis, subventionnant 1223 logements sociaux par an.

Le FRAPRU évalue à 60 000 les logements perdus en raison des coupures fédérales en 1993. La perte se chiffre à 5300 logements à Québec.

**La trahison de Bachand**  
D'autre part, le FRAPRU accuse Raymond Bachand de trahir les locataires à faible revenu. Le ministre des Finances fait dépendre la construction de logements sociaux des nouveaux modes de financement élaborés par la chaire de recherche CIRANO (Université de Montréal). CIRANO est un *think-tank* ou *lobby* de droite financé

par les grandes entreprises privées et publiques et subventionné par le gouvernement provincial. À l'été 2010, CIRANO a mené une charge contre le logement social, sous l'égide de l'économiste Claude Montmarquette, le même qui prône les hausses de tarifs d'Hydro-Québec et la privatisation des soins de santé.

« Confier à la néolibérale firme CIRANO le mandat d'élaborer de nouveaux modes de financement du logement social, c'est comme confier la banque de sang à un vampire », s'indigne François Saillant. **R.A.**

QUINZAINÉ  
DU COMMERCE  
ÉQUITABLE  
DE QUÉBEC

[www.quebecquitable.com](http://www.quebecquitable.com)

**À ne pas manquer!**  
Marché local et équitable  
13 mai 10h à 19h • 14 mai 10h à 17h  
À la place de l'Université du Québec,  
en plein cœur de St-Roch.

1<sup>ER</sup> AU 15 MAI 2011

**Habitation****Faux projets écologiques**

La mixité sociale n'est pas au rendez-vous dans les grands projets d'habitation à Québec.

**Par Typhaine Leclerc-Sobry**  
Coalition pour le droit au logement

Les projets immobiliers ne manquent pas à Québec par les temps qui courent : écoquartiers à la Pointe-aux-Lièvres, à D'Estimauville et dans St-Sacrement; nouveau quartier résidentiel à Beauport; grands développements à Ste-Foy.

Dans une ville où les logements sont rares et les loyers trop chers, la nouvelle pourrait être bonne. Toutefois, on retrouve partout la même tâche au dossier, la même inquiétude : l'inclusion de ménages à faibles et moyens revenus ne semble pas être une priorité.

Dans son Appel de propositions préliminaires pour l'écoquartier de la Pointe-aux-Lièvres, la Ville de Québec mentionne, sans plus de précision, que «la mixité, au sens large, doit faire partie intégrante des lots». Pourtant, les échos au sujet du seul écoquartier de la région qui soit déjà en construction, la Cité Verte, ne vont pas en ce sens. Comme le rapporte *Le Soleil*, le 30 mars, «les tout premiers condos du tout premier écoquartier de Québec sont désormais en vente. Mais pour devenir les tout premiers habitants de la Cité Verte, les gens devront allonger

de 225 000\$ à 400 000\$ pour acheter un trois ou quatre pièces et demie».

Clairement, il ne s'agit pas là d'une gamme de prix qui favorisera la mixité sociale. D'ailleurs, le dévoilement des premiers prix qui seront en vigueur à la Cité Verte arrive en parallèle avec l'annonce de l'abandon des unités de logement locatif prévues au profit d'un plus grand nombre de condominiums dans le projet du groupe SSQ. Ce type d'orientation serait d'autant plus dommageable dans un projet comme celui de la Pointe-aux-Lièvres puisqu'il barrerait l'accès aux résidents du milieu populaire des quartiers avoisinants, St-Roch, St-Sauveur et Limoilou.

Selon la Coalition pour le droit au logement<sup>1</sup>, le

principe d'inclusion sociale doit être fermement respecté dans les grands projets d'habitation à Québec. Ainsi, elle demande à la Ville de Québec d'adopter un règlement municipal qui forcerait les promoteurs immobiliers à réserver 30% des espaces pour la construction de logements sociaux.

C'est la seule manière de s'assurer que la mixité sociale soit bel et bien au rendez-vous.

**1** Mise sur pied en 2002, cette Coalition est formée du Bureau d'animation et information logement, du Comité des citoyennes et citoyens du quartier St-Sauveur, du Comité Populaire St-Jean-Baptiste et de Comité logement d'aide aux locataires.

prendre jusqu'à temps que je dise "mademoiselle" d'un coup. Mais ça pouvait prendre 10, 15, 20 minutes. J'étais comme mal, là... Je pense pas qu'elle faisait ça pour mal faire.»

**Jacinthe Lévesque**

«On était dans une classe spéciale à La Durantaye. C'est à la campagne. On était peut-être 19 élèves. On était deux à pas être capable d'apprendre, moi et un autre étudiant. Mais moi j'étais obligé de rester devant mon pupitre et de suivre les autres pareil. Et les autres des fois y'avait des niveaux là-dedans, de 1<sup>re</sup> à 6<sup>e</sup> année on va dire.»

**Alain Doré**

«La 1<sup>re</sup> année a été un peu plus difficile pour démarrer. Je sais pas, je *catchais* pas la formule de l'école encore, j'étais pas à l'aise complètement. C'est arrivé la même affaire d'ailleurs en secondaire I. J'étais pas à l'aise bien, bien, mais j'étais très bon, j'étais un premier de classe moi. J'ai fait partie des premiers de classe qui mangeaient des claques sur le nez dans la cours d'école ou bien qui se faisaient niaiser par ce que j'étais le chouchou du prof. Mais, en 2<sup>e</sup> année, ça s'est replacé dans le sens que je comprenais toutes les matières. Madame Bergeron, j'me rappelle toujours de son nom, Madame Bergeron était super bonne avec moi. Dans toutes les matières j'étais très bon, j'étais très dévoué.»

**Exposition****Souvenirs d'école**

Atout-Lire monte une exposition sur le thème des souvenirs d'école, constituée principalement d'éléments audio-visuelle, de témoignages de gens peu scolarisés, nous racontant leurs bons et mauvais souvenirs d'école. Cette mosaïque d'anecdotes amusantes ou émouvantes se présentera dans un décor évoquant la petite école. Le vernissage aura lieu le jeudi 2 juin 2011, au Tam-Tam Café, à 17h.



Jacinthe Lévesque. PHOTO STÉPHANIE TOWNER.

**Christian Loupret**

«Je bégayais à l'époque. En 3<sup>e</sup> année, j'ai trouvé quelqu'un qui... qui vou-

lait mon bien, pis qui était ma cousine, qui m'a fait la 3<sup>e</sup> année. Comme elle voulait que j'arrête de bégayer,

donc, debout dans la classe, elle me faisait dire : "Ma ma ma mademoiselle", là, elle me faisait re-



**ROSE DU NORD**  
Solidairement engagées

Tu as des questions à l'aide sociale ?  
Tu es une femme ?  
Tu veux t'impliquer ?

Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30  
Le vendredi de 8h30 à 12h00

177, 71e Rue Est,  
Québec (Québec) G1H 1L4  
Téléphone : 418.622.2620 / télécopieur : 418.622.2621  
Courriel : rosedunord@roiscom.ca

418.622.2620



**VéloCentrix****Je gage que mon vélo volé a été mis en gage**

La saison du vélo est entamée. La majorité des cyclistes ont sorti leur monture du cabanon. Et les prêteurs sur gage exhibent toute leur cavalerie. Il y a pandémie de cadenas coupés. Malheureusement, à ce jour, il n'existe aucun vaccin pour enrayer le fléau des vols de vélo. À l'université Laval, il y a deux bicyclettes volées par jour. À Montréal, en cinq ans, 30 000 vélos ont disparu. À Québec, deux regrattiers de la Basse-ville se sont vantés d'avoir vendu 400 vélos au printemps 2007. À 2 km autour de la bibliothèque Gabrielle-Roy, 6 prêteurs sur gage ont pignon sur rue.

Les commerces de prêts sur gage sont ils des lieux de recel? Je suis allée mettre en gage mon vélo Kona Smoke, d'une valeur de 425\$. Le premier prêteur sur gage visité a refusé mon vélo. Il m'a cordialement invité à revenir avec des bicyclettes de plus grandes valeurs. Chez un détaillant Kona, on m'aurait donné 250\$.

J'ai préféré l'offre de 80\$ d'un second prêteur sur gage. Il ne m'a demandé aucune preuve de propriété. Il n'a noté que les informations d'une pièce d'identité. A-t-il fait preuve d'aveuglement volontaire? Il ne s'est pas interrogé sur l'origine du bien.

Deux jours plus tard, je suis retournée chercher ma petite reine et j'ai dû payer 100\$, soit 25% d'intérêt en deux jours. C'est un taux usuraire.

Ma destination suivante fut donc le poste de police, pour porter plainte pour prêt usuraire, mais l'agent de police ne fut pas des plus accommodants! Il a commencé par refuser ma plainte en me disant que j'avais signé un contrat de prêt et que j'avais donc consenti à me faire fourrer. Or, l'article 347 du code criminel exclut explicitement la notion de consentement à un taux d'intérêt dépassant 60% par année. Il a donc renchéri en disant que : mais vous ne comprenez pas, Madame, les 20\$ que vous avez payés, c'est pour couvrir les frais d'entreposage et d'administration.

Il a conclu l'entretien en me disant, et je cite : «C'est ben de valeur, Madame, mais ces commerces-là existent et c'est pour fourrer les pauvres.» Je voulais quand même porter plainte, mais je me suis frappée à un mur. Je ne pouvais pas porter plainte de façon anonyme. Les policiers se devaient d'aller voir le prêteur sur gage en leur disant qu'une petite dame domicilié à telle adresse croyait avoir été victime d'un usurier. Comme ces commerces peuvent être lié au crime organisé, j'ai abdicqué. Après cet échec, j'ai conclu que les prêteurs sur gage étaient une forteresse bien gardé par l'ordre public.

J'ai continué mes recherches. J'ai fouillé la réglementation municipale de Québec, pour tomber sur le règlement sur les marchands d'effets d'occasion ou les regrattiers de la Cité de Québec, règlement datant de 1949. Il est écrit que tout contrevenant paiera une amende de 100\$. Pas très dissuasif! Ce règlement a été abrogé et remplacé par R.A.V.Q. 367 sur les marchands de biens usagés et prêteurs sur gages. L'amende a augmenté à 400\$. Ce n'est pas suffisant, puisqu'il y a toujours autant de vélo dans les vitrines des prêteurs sur gages.

La police et la Ville ne font rien pour dissuader le recel de biens volés. Il nous reste le pouvoir des consommateurs de ne pas fréquenter ces magasins et de porter plainte lorsque nous sommes victimes de vols. **PÉNÉLOPE ROBERGE**

« C'est ben de valeur, Madame, mais ces commerces-là existent et c'est pour fourrer les pauvres. »

# LA GUERRE DU SEXE

Abolitionnistes  
c. féministes pro-sexe  
(ou solidaires)

Par Richard Amiot

**Dialogue de sourdes, le 16 mars 2011, à l'université Laval, sur « la prostitution et le travail du sexe : quels enjeux pour les femmes? » En présence de : Julie Desrosiers, professeure de droit; Geneviève Quinty, coordonnatrice du Projet intervention prostitution Québec (PIPQ); Yolande Geadah, chercheuse autonome à l'IREF (UQÀM) et abolitionniste; et quatre militantes de L.U.N.E.**

La prostitution n'est pas illégale au Canada, mais toutes les manières de la pratiquer le sont. Un jugement rendu par la cour supérieure d'Ontario, en septembre 2010, décriminalise plusieurs aspects de la prostitution. (Voir « *Le jugement Himel* », page 7.) Ce jugement pourrait être maintenu en appel par la Cour Suprême. La juge Himel a invalidé la constitutionnalité des lois sur la prostitution parce qu'elles mettent en danger la sécurité et la santé des travailleuses du sexe. Le législateur devra revoir sa copie. Ce sera le conservateur Stephen Harper.

Peu importe le cadre juridique, Geneviève Quinty considère les déportations, les arrestations, les abus policiers et la répression comme autant de violence faite aux femmes. Quelque soit « la construction sociale de la prostitution », assu-

re-t-elle, « je fais confiance aux femmes », militant au projet L.U.N.E. Laissons-les parler.

« Je suis une madame comme les autres, dit Jo-Annie. Je vis chez ma fille. » Elle a le sida et l'hépatite C. C'est une fondatrice de L.U.N.E. (Libres Unies Nuancées Ensemble). Elle veut créer un lieu d'hébergement pour ses paires, pour dormir en toute sécurité, sans violence, sans question. C'est la première demande de L.U.N.E., en plus des trousseaux d'hygiène pour les femmes et des formations sur leurs droits et les maladies.

Andréanne est une autre mère de famille, elle aussi retirée du métier. Ce qu'elle veut, c'est « la sécurité de ces filles qui acceptent n'importe quoi pour manger, dormir, etc. Il existe déjà telle maison, tel service, explique-t-elle, mais ces filles-là ne cadrent pas dans ces maisons-là. Rejetées encore une fois, on n'a pas plus de place, on nous retourne encore à cette-vie-là ».

« Moi, je ne me sens pas une victime, dans la prostitution, raconte-t-elle, parce que, premièrement – je vais peut-être faire friser des oreilles – j'aimais le sexe. J'ai eu des enfants jeune, je suis arrivée sur l'aide sociale jeune. La prostitution m'a aidée à donner une meilleure qualité de vie à mes enfants. Avant d'arriver à la prostitution, il y a tout un cheminement, la pauvreté,

beaucoup d'influences sociales qui font qu'on perd de l'estime, de la confiance. Moi, je suis allée là avec toute ma jeunesse, mon envie de ça, parce que déjà je couchais avec à peu près tout le monde, puis en plus c'était pas payant. J'ai comme allié les deux.

« Je suis consciente qu'il y a beaucoup de victimes, mais il n'y a pas juste des mauvaises histoires. [Aujourd'hui], mes capacités, mon intelligence, mon ouverture d'esprit peuvent m'amener à aider des filles qui vivent ça dans des situations différentes. »

Vickie : « Moi, j'ai fréquenté l'université Laval. J'ai un bac en histoire. J'ai voyagé beaucoup. J'ai été à Amsterdam pour constater de mes yeux ce qui se passait là-bas. J'ai choisi de faire de la prostitution pour payer mes voyages. Moi, je suis en train de faire une carrière financière, parce que, malheureusement, il n'y a pas de débouché dans mon domaine. C'est pas que j'aime le sexe, j'aime plutôt l'argent qui vient avec le sexe. J'ai une devise, empruntée à Mme Jeannette Bertrand, dans sa série *Avec un grand A*. Une prostituée de luxe, dans un agence d'escorte, disait cette phrase qui m'a frappée : « Je viens deux fois par client : quand il paye puis quand il s'en va. » »

Maryse : « Moi, j'ai une toute autre vision que celle de mes amies ici présentes. Moi, la prostitution, je l'ai vécue de façon bien

différente. J'ai vécu la violence, j'ai vécu la déchéance, j'ai vécu le relèvement, mais j'ai eu le PIPQ pour m'aider.

« J'ai été une de ces militantes pour la légalisation. J'ai été une de ces militantes pour l'abolition, avec Mme Dufour, l'anthropologue. Et puis j'ai été voir, il y a quelques semaines, le documentaire d'Ève Lamont,

« J'ai été militante pour la légalisation, pour l'abolition, puis j'ai réalisé que j'ai pas de position. »

MARYSE

*L'imposture*, qui m'a fait réaliser que finalement j'en ai pas de position. Ma seule position c'est d'embarquer avec le projet L.U.N.E. pour être dans l'action avec ces filles-là. C'est pas la majorité qui se font battre et qui se retrouvent dans le canal; c'est pas la majorité qui vivent une aiguille dans le bras. Je fais partie de celles qui ont vécu ça. J'aurais donc aimé avoir une place où coucher, le soir, sans être obligée de payer un client pour qu'il me garde chez-lui. Il te demande 5\$ pour prendre ta douche, il te fait payer ton repas, puis tu sors de là encore plus démolie puis humiliée. Un lieu pour ces femmes-là, c'est la meilleure chose. »

Faut-il décriminaliser la

prostitution pour assurer la sécurité des femmes, demande-t-on à Yolande Geadah, une abolitionniste militante? « Je suis critique du jugement Himel dans l'affaire Bedford, répond-elle, parce que je ne crois pas qu'on puisse du tout assurer la sécurité des femmes dans la prostitution en décriminalisant la prostitution avec tous ses acteurs. »

Les positions de Mme Geadah ne sont pas dénuées de présupposés moraux : « Pourquoi les hommes ne pourraient pas vivre leur sexualité sans acheter du sexe », demande-t-elle. « La prostitution n'est pas un choix individuel, c'est l'absence de choix qui amène les personnes vers la prostitution. La prostitution c'est le monde des quatre misères, misère économique, misère affective, misère culturelle et misère sexuelle. La prostitution, ce n'est pas un métier, c'est une atteinte à la dignité humaine. Les individus qui affirment le contraire sont des personnes qui ont surtout besoin d'argent, manipulées par des proxénètes. »

« Le jugement Himel, estime-t-elle, s'inscrit dans l'approche de décriminalisation qui est axé sur la réduction des méfaits, la réduction et non l'élimination des méfaits. Ce que cette approche préconise, c'est de professionnaliser le travail du sexe. Et on la renommé travail du sexe pour donner l'image de professionnalisme, que

ce commerce est légitime et qu'il relève de la liberté d'expression et de la liberté sexuelle des individus.

« La moyenne d'âge d'entrée dans la prostitution est de 14 ans », rappelle Mme Geadah. 80% des prostituées ont été victimes de violence sexuelle dans leur enfance. Une majorité provient de familles détruites. 70% vivent un état de stress post-traumatique. 98% disent vouloir sortir de la prostitution. « L'acte de prostitution est une violence en soi, accuse-t-elle, qui conduit à la destruction de sa propre sexualité. Ces personnes développent des stratégies de survie inconscientes qui conduisent à des dissociations psychiques et à des anesthésies corporelles très grandes qu'on appelle décorporalisation et qui amènent ces personnes à des seuils de tolérance à la douleur extrêmement élevés, qui génèrent une auto-négligence corporelle et un manque de soins médicaux. »

Le modèle abolitionniste suédois, argumente l'universitaire, propose « un ensemble de mesures cohérentes qui visent à lutter contre le système prostitutionnel. C'est un modèle féministe intéressant, dont on pourrait s'inspirer pour remplacer les lois inadéquates qui existaient jusqu'ici. J'espère que le Canada s'inspirera de cette législation qui est féministe, qui vise la protection des femmes et leur sécurité, » conclut Mme Geadah.



PHOTO: MLENNY PHOTOGRAPHY / ISTOCKPHOTO

# MORALE OU LIBERTÉ ?

Contribution féministe  
au débat sur  
le travail du sexe

Par Sarah-Jade Bernier

**Les travailleuses<sup>1</sup> du sexe supportent quotidiennement le poids des préjugés parfois même au sein de groupes dits radicaux ou progressistes.**

L'industrie du sexe n'est pas en voie de disparaître. Il faut envisager d'autres avenues, plus efficaces que celles – coercitives – privilégiées par les abolitionnistes<sup>2</sup> pour protéger les personnes vivant de cette industrie, comme la décriminalisation de toutes les sphères entourant le travail du sexe, dans une optique de réduction des risques, d'amélioration de la santé et des conditions de travail des travailleuses du sexe. Cette prise de position [N.D.L.R. : de l'auteure] s'inscrit dans le débat entourant le jugement Himel décriminalisant le travail du sexe (voir l'encadré : Le jugement Himel<sup>3</sup>) et les différentes positions présentées dans *Droit de parole* dans le passé.<sup>4</sup>

**La Suède abolitionniste**

En Suède, la loi criminalise le client et le proxénète, mais pas la travailleuse du sexe. Cela entraîne différentes conséquences négatives sur le terrain. Par exemple, le fait que le client soit criminalisé fait obstacle à une négociation satisfaisante pour la travailleuse sur les services offerts (par exemple le port du condom) et le tarif. Dans le cas du travail de rue, cela met en danger la travailleuse qui se trouve contrainte à embarquer dans un véhicule sans entente préalable avec le client, ce dernier craignant d'être aperçu par la police. La travailleuse peut donc se retrouver dans l'impossibilité de sortir du véhicule.

Une travailleuse est plus en sécurité lorsque c'est le client qui la rejoint dans un lieu qu'elle a déterminé. Le cas contraire augmente le risque qu'elle se retrouve dans une situation incontrôlable.<sup>5</sup> De plus, il est faux de penser que la législation suédoise aurait per-

mis de réduire le nombre de travailleuses du sexe.

«Plusieurs utilisent à tort le "fait" que le nombre de personnes prostituées a diminué en Suède après la promulgation de la loi, en 1999. En effet, la première étude publiée peu de temps après la réforme avait observé un net recul du nombre de personnes prostituées sollicitant des clients dans les rues des trois plus grandes villes du pays.»

«Or des études subséquentes, notamment réalisées par le Socialstyrelsen (la Direction nationale de la santé et des affaires sociales), ont démontré que le nombre de personnes prostituées à l'échelle nationale, lui, n'avait pas diminué et avait même, selon certains rapports, augmenté. L'explication la plus souvent avancée est que les personnes prostituées ont dû se résoudre à quitter les centres-villes vers les ruelles sombres des cités de banlieue, des endroits où elles pouvaient dès lors rejoindre leurs clients



PHOTO MICHAËL PINEAULT

**Les travailleuses du sexe subissent le poids des préjugés en plus des préjudices à leur santé et leur sécurité.**

sans que ceux-ci craignent d'être interceptés par les policiers. À cet effet, une série d'entrevues réalisées par le Socialstyrelsen démontre que les lieux et les modes de "transaction" associés à la prostitution cachée avaient augmenté à la suite de la réforme.»<sup>6</sup> Il est par conséquent plus difficile d'intervenir auprès de ces personnes et de prendre connaissance de leur réalité.

**Aux antipodes**

En Nouvelle-Zélande, toutes les sphères du travail du sexe sont décriminalisées complètement depuis 2003. Les travailleuses s'organisent davantage, dans des coopératives et

des lieux de travail sécuritaires avec, par exemple, présence d'un garde du corps et de personnel médical. Cela améliore leurs conditions de travail. Le nombre de travailleuses du sexe est resté assez stable.

Une étude<sup>7</sup> approfondie réalisée auprès de 772 travailleuses et travailleurs du sexe, par Gillian Abel, de l'Université d'Otago, révèle un phénomène positif après la décriminalisation : le nombre de travailleuses de rue ne s'est pas élevé comparativement à celui des autres secteurs, le travail de rue étant le plus dangereux. (Voir : *Tableau 1*)

Gillian montre que, depuis la décriminalisation totale, 95,9% des travailleuses, tous secteurs confondus, considèrent avoir des droits au niveau légal.

La proportion des travailleuses utilisant toujours le condom (pour le sexe vaginal, anal ou oral) dans les 12 derniers mois précédant l'étude était de 77,8%.

Celles et ceux qui prônent la décriminalisation complète conviennent que cela ne règlera pas l'entièreté des problèmes liés à l'industrie, comme la stigmatisation. L'étude de Gillian montre qu'il y a, même après la décriminalisation, toujours beaucoup de jugements moraux véhiculés par les médias et la société en Nouvelle-Zélande. Plusieurs évitent de révéler à leur entourage la nature de leur travail de peur d'être jugées, ce qui, sur le plan psychologique peut avoir plusieurs effets nocifs. En tant que féministes nous devons déconstruire ces idées et contribuer au bien-être de chaque individu en lui donnant le droit à la liberté de ses choix.

**Morale et stigmatisation**

En octobre dernier, dans le cadre du 39<sup>e</sup> Festival du Nouveau cinéma était présenté le film *Mutantes : punk porn feminism*, de Virginie Despentes. Le documentaire montre un

côté moins abordé du travail du sexe et de la sexualité. Il dresse un portrait du féminisme pro-sexe. On y voit des femmes revendiquant leur droit à disposer de leur corps comme elles l'entendent, entre autre dans le travail du sexe.

Quelques mois après, était projeté dans la même salle un film ayant atteint un plus large auditoire, *L'imposture*, d'Ève Lamont, présentant un point de vue radicalement opposé, celui de l'abolition du travail du sexe. Dans ce documentaire sont présentées des femmes tentant de sortir de l'industrie du sexe ou qui en sont sorties. «Elles viennent pour la plupart de milieux défavorisés et plusieurs sont toxicomanes. [...] Le traitement sans nuance de la prostitution par *L'imposture* n'accorde évidemment pas la caméra aux organismes d'intervention qui œuvrent auprès des centaines de travailleuses du sexe, comme STELLA, à Montréal, ou POWER, à Ottawa.»<sup>9</sup> Le fait de ne pas prendre en compte l'ensemble des travailleuses du sexe, comme celles qui revendiquent leur droit d'exercer leur travail dans l'industrie ne permet pas d'arriver à des constatations concluantes en se qui à trait à la réalité de l'ensemble des travailleuses de l'industrie. Par exemple, la réalité des travailleuses de rue n'est pas la même que les escortes.

sont hurlés dans les manifestations pour le droit à l'avortement : ils sont aussi valables lorsqu'il s'agit de travail du sexe.»<sup>10</sup>

Cette propension au moralisme est aussi présente dans nos lois actuelles. Comme le déclare la juge Himel à propos de l'objectif législatif des lois sur le travail du sexe, «le fait d'imposer une certaine norme de la moralité publique et sexuelle, uniquement parce qu'elle reflète les conventions d'une communauté donnée, est contraire à l'exercice et à la jouissance des libertés individuelles, qui forment la base de notre société»,

**En tant que féministes, nous devons contribuer au bien-être de chacunE en lui donnant la liberté de choisir.**

résume la Ligue des droits et libertés (2010). Les tenants de la décriminalisation totale sont du même avis : il faut laisser la morale hors de ce débat et se concentrer sur la sécurité des travailleuses, cesser de les discriminer.

L'illégalité stigmatise en apposant une étiquette de déviant, de victime ou d'agresseur. On ne recon-

en tant que féministes que de faire preuve de respect envers elles et de considérer leurs propos?

La société (et surtout les abolitionnistes) ne veut pas accepter que certaines personnes choisissent consciemment de travailler dans ce domaine parce qu'elles en ont envie ou pour les avantages que cela comporte.

**Le concept de travail**

«Oui, nous intervenons directement auprès des femmes prostituées. [...] Elles cherchent des moyens de se réinsérer dans des emplois satisfaisants», prétend la CLES (Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle, 2010).

Dans la phrase ci-dessus, le mot «réinsérer» repousse les travailleuses du sexe en marge de la société. «Prostituée, putain et pute constituent des désignations négatives qui réduisent la personne à une seule dimension : l'offre d'activités sexuelles en échange d'argent», soutient Stella. «Or ces femmes ont besoin qu'on définisse leurs activités en termes de travail, puisqu'il s'agit d'une occupation génératrice de revenus», affirme l'organisme d'entraide. Les abolitionnistes, qui considèrent que le travail du sexe n'est pas un travail, préfèrent utiliser le mot prostitution. Mais tout emploi, dans le système actuel, n'est-il pas en soi

Qu'on le veuille ou non, des personnes décident par elles-mêmes d'exercer ce travail. Ce n'est qu'une question de liberté individuelle. Dans une société où l'on doit travailler pour subvenir à ses besoins primaires, pourquoi s'insurger contre le travail du sexe plus que tout autre?

Un travailleur du sexe européen, effrayé que le modèle suédois puisse s'étendre en Europe, explique : «Non, nous ne vendons pas nos corps, du moins pas plus que les autres travailleurs, ni notre âme au diable. Nous avons besoin de droits, pas plus que ceux des autres, simplement les mêmes que les autres travailleurs et citoyens à savoir l'application du droit commun et du code du travail.»<sup>11</sup>

**Le proxénétisme**

La juge Himel, propose de retirer l'article selon lequel il est interdit de vivre des fruits du travail du sexe. Le proxénète entre dans cette catégorie. Il n'est pas nécessairement un *pimp*.

Une distinction est nécessaire entre proxénétisme et gangstérisme. «L'image stéréotypée présente le proxénète comme un homme contrôlant le travail et les revenus des travailleuses du sexe. En réalité, beaucoup d'entre elles exercent leur métier de façon indépendante. Certaines choisissent de s'associer avec des collègues pour partager leurs ressources, par exemple en œuvrant dans le même lieu», explique Stella.

Par exemple, deux travailleuses s'organisent entre elles : l'une prend les clients et son associée fait du «screening» (i.e. filtrer les clients) en échange d'un pourcentage du travail de l'autre. Un autre jour, elles inversent les rôles. Selon la loi, elles pourraient être accusées de proxénétisme. En ce sens, le jugement Himel, leur permettrait de s'organiser, comme en Nouvelle-Zélande.

En décriminalisant le travail du sexe, on n'accepte pas pour autant la violence. Bien au contraire, les travailleuses pourront plus facilement dénoncer leur agresseur, proxénète ou client. D'ailleurs, quand un client commet un acte de violence, il n'est plus un client, mais un agresseur et doit être jugé selon la loi.

Hors de la clandestinité, il sera plus facile de tracer un portrait juste de la situation, de prendre des mesures pour améliorer la santé et la sécurité des travailleuses et travailleurs du sexe.

1 N.D.A. : Afin d'alléger le texte, nous utilisons le terme travailleuses pour désigner autant les hommes que les femmes. Les travailleurs du sexe sont souvent oubliés dans ce débat.

2 Qui militent en faveur de l'abolition de la prostitution.

3 « Jugement historique sur la prostitution en Ontario », par Marie-Ève Bourré, Ligue des droits et libertés, section Québec ([www.liguedesdroitsqc.org/?s=prostitution](http://www.liguedesdroitsqc.org/?s=prostitution), consulté en ligne le 4 avril 2011).

4 Lire dans *Droit de parole* : « L.U.N.E. – Un refuge pour les prostituées à Québec », octobre 2009; « Autour de la prostitution – Un cercle de silence », décembre 2009; « Le refuge des prostituées – L.U.N.E. avance », mai 2010; « Trafic humain et proxénétisme – Rendre la traite non payante », février 2011.

7 Abel, Gillian, Lisa Fitzgerald et Cheryl Brunton. *The impact of the Prostitution Reform Act on the health and safety practices of sex workers*. 2007, Christchurch, New Zealand, Department of Public Health and General Practice, University of Otago. (Sur Internet à [courts.govt.nz/policy-and-consultation/legislation/prostitution-law-review-committee/publications/impact-health-safety/documents/report.pdf](http://courts.govt.nz/policy-and-consultation/legislation/prostitution-law-review-committee/publications/impact-health-safety/documents/report.pdf))

8 Abel Gillian, Lisa Fitzgerald et Cheryl Brunton. *Decriminalisation of sex work in New Zealand*. 2010. (Sur Internet à [www.whrn.ca/documents/WHRNHD\\_ConferenceAbelandFitzgerald\\_NZdata.pdf](http://www.whrn.ca/documents/WHRNHD_ConferenceAbelandFitzgerald_NZdata.pdf)).

9 « L'imposture d'Ève Lamont : morale chrétienne et demi-vérités », par Julien Daigneault-Boucher, 2011. (Consulté en ligne le 12 avril 2011 à [www.etremag.com/2011/02/limposture-deve-lamont-morale-chretienne-et-demies-verite-3439](http://www.etremag.com/2011/02/limposture-deve-lamont-morale-chretienne-et-demies-verite-3439)).

**Le jugement Himel**

Rendu le 28 septembre 2010, le but du jugement Himel est de défendre les travailleurs/euses du sexe contre des lois semblant les protéger, mais portant atteinte à leur droit à la liberté et à la sécurité. La juge Susan Himel propose de retirer trois articles du Code criminel du Canada, les jugeant anti-constitutionnels parce qu'ils ne respectent pas la section 7 de la Charte canadienne des droits et libertés, rapporte la Ligue des droits et liberté, section de Québec (2010). Ces articles sont les suivants : 210 – se tenir dans une maison de débauche; 212(1)(j) – vivre des fruits du travail du sexe; et 213(1)(c) – communiquer avec un autre individu dans un lieu public dans le but d'échanger des services sexuels contre de l'argent. (Stella, 2010)

**Au Canada, le travail du sexe n'est pas illégal, mais tous les moyens de le pratiquer le sont.**

10 « Abolitionnistes du monde entier : mêmes tactiques, mêmes accointances », par Marie-Neige St-Jean. Cybersolidaires, 2005 (consulté en ligne le 12 avril 2011 sur [cybersolidaires.typepad.com/ameriques/2005/05/abolitionnistes.html](http://cybersolidaires.typepad.com/ameriques/2005/05/abolitionnistes.html)).

11 Lucien Landry, 2008, à propos de : « Les limites du modèle suédois de lutte contre la prostitution », par Anne Collet (en ligne sur [femmes.blogs.courrierinternational.com/archive/2008/01/10/les-limites-du-modele-suedois-de-lutte-contre-la-prostitutio.html](http://femmes.blogs.courrierinternational.com/archive/2008/01/10/les-limites-du-modele-suedois-de-lutte-contre-la-prostitutio.html)).

**Lire aussi :** « Victoire pour les travailleuses et travailleurs du sexe ! », par Stella, 2010 (en ligne sur [www.chestella.org/stella/?q=victoire-Ontario](http://www.chestella.org/stella/?q=victoire-Ontario), consulté le 4 avril 2011).

TABLEAU I : RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS/EUSES PAR TYPE D'OCCUPATION<sup>8</sup>

Nouvelle-Zélande	Total de travailleurs/euses	Travailleurs/euses autonomes	Travailleurs/euses de rue	Travailleurs/euses employés/es (agences d'escortes, salons de massage, etc.)
Auckland	1451	476	230	745
Christchurch	402	89	121	192
Wellington	389	121	44	224
Hawkes Bay	65	28	0	37
Nelson	25	17	0	8
<b>Total</b>	<b>2365</b>	<b>755</b>	<b>395</b>	<b>1215</b>

(Abel Gillian, Fitzgerald Lisa, Brunton Cheryl, 2010)

« Ces féministes abolitionnistes se rappelleront peut-être un jour ces concepts fondamentaux du féminisme : autodétermination personnelle, sexuelle, économique et professionnelle des femmes; droit de disposer librement de son corps, que ce soit en matière de contraception ou d'avortement; droit d'avoir une relation sexuelle hors mariage et droit d'avoir une relation sexuelle consentante gratuitement ou en échange d'argent. Qu'elles relisent leurs slogans qui

naît pas les compétences des travailleuses du sexe, sous prétexte qu'elles ne sont pas crédibles à cause de leur métier, perçu négativement. Pourtant «les travailleuses du sexe mettent en œuvre des aptitudes physiques, psychologiques et interpersonnelles, des compétences techniques et personnelles, des habiletés en gestion financière ainsi que leur adresse à composer avec les nombreux préjugés véhiculés à leur sujet», explique l'organisme Stella. N'est-ce donc pas la première étape

une forme de prostitution? Ce n'est, à notre avis, qu'en vertu d'une morale judéo-chrétienne éculée que le travail du sexe continue d'être perçu d'une manière si négative.

Évidemment, les femmes qui sont dans l'industrie du sexe et qui en sont malheureuses doivent en sortir. Mais ne faudrait-il pas au moins leurs donner des raisons d'en sortir, par exemple, en augmentant le salaire minimum, l'aide sociale ou par d'autres mesures améliorant leur condition?

**OPINION**

# Fondation de l'EnGrEnAgE

## La mixité cache de l'exclusion

Pour un véritable comité citoyen dans St-Roch, contre la gentrification du quartier!

Celles et ceux d'entre vous qui, comme nous, avez eu la chance de mettre la main sur le dernier *Droit de parole* avez aussi ressenti ce sentiment de joie en posant les yeux sur le titre d'un des articles : «Nouveau comité de citoyens à St-Roch».

Un comité citoyen? Vraiment? En lisant le texte, on comprend qu'il est en fait question de la constitution de L'EnGrEnAgE, une «Table de quartier» regroupant divers groupes communautaires, commerçants et quelques (rares) résidents. Or, c'est une erreur de penser qu'un tel regroupement puisse remplacer un comité de citoyens, et ce, particulièrement dans un quartier en pleine gentrification.

En effet, la mission de L'EnGrEnAgE n'est nullement axée sur la défense des droits des citoyens du quartier. Elle vise plutôt à favoriser la mixité entre les populations de St-Roch, autrement dit, entre les propriétaires des commerces chics, les propriétaires de logements locatifs, les usagers des organismes communautaires et les résidents du quartier. Rien à voir avec le Comité populaire St-Jean-Baptiste et le Comité des citoyens et des citoyennes du quartier St-Sauveur qui, eux, se sont constitués pour défendre

les intérêts et les droits citoyens face aux promoteurs, agents immobiliers, hauts fonctionnaires et élus municipaux qui sont, d'entrée de jeu, amplement représentés, outillés et organisés et ne se gênent habituellement pas pour imposer leurs visions en fonction de leurs intérêts économiques ou politiques.

**Actuellement, l'enjeu majeur dans le quartier St-Roch est la gentrification.**

### Sentiment d'appartenance

L'EnGrEnAgE dit souhaiter «renforcer le tissu social de la communauté en favorisant l'appropriation du milieu par les citoyens et le sentiment d'appartenance». C'est un réel processus de colonisation qui s'est opéré avec l'arrivée du «Nouvo».

Le quartier avait-il besoin d'une «revalorisation»? N'avons-nous pas plutôt assisté à une dévalorisation sur la place publique d'une population pourtant bien établie pour justifier les *bulldozers* de la gentrification? Avec la participation de la police, le nettoyage social du quartier avance à bon

train. En témoigne la multiplication exponentielle des contraventions accordées pour flânerie, sollicitation, possession de matériel d'injection, ou même simplement pour avoir traversé la rue au mauvais endroit, à des personnes désormais identifiées comme marginales et indésirables dans leur propre quartier.

Un vrai comité permettrait aux citoyenNEs de se ressaisir de leur identité. Identité présentement accaparée par des acteurs institutionnels, commerciaux et politiques qui semblent s'être donné pour mission la création d'un autre quartier mort et artificiel. Comme si nous n'avions pas assez du Vieux-Québec pour satisfaire les friands de la sauce Walt Disney.

### Le cœur du problème

Actuellement, un enjeu majeur du quartier St-Roch est la gentrification. Selon Wikipédia, la gentrification (de *gentry*, «petite noblesse» en anglais) est un phénomène urbain d'embourgeoisement. C'est le processus par lequel le profil économique et social des habitants d'un quartier se transforme au profit exclusif d'une couche sociale supérieure. Or, cette problématique est gardée sous silence au sein de l'EnGrEnAgE.



Vue du centre-ville prise du bassin Louise, 2009. PHOTO MARC BOUTIN.

Le droit au logement est aussi une question d'actualité, avec l'augmentation débridée du coût des logements, et la transformation de logements locatifs en condos, qui avance comme une traînée de poudre depuis les dix dernières années. Mais ce phénomène n'est pas inscrit comme une priorité à l'agenda de l'EnGrEnAgE...

L'aspect commercial du quartier n'est pas en reste, considérant le quasi-monopole de GM Développement dans l'acquisition et la transformation des locaux commerciaux en commerces de luxe, et ce, à grand renfort de subventions municipales. Non seulement ces commerces ne répondent pas aux besoins des résidents, mais ils font également obstacle au développement des commerces de proximité (épicerie, cafés, dépanneurs, boutiques abordables, etc.) nécessaires à la

création d'un centre-ville dynamique et vivant et répondant aux besoins des résidents. Inutile de s'étonner de la tranquillité de la rue St-Joseph après les heures de bureau.

### Un forum pour qui?

Peut-être qu'organiser des tournois de hockey et des parties de sucre dans le quartier sont des actions qui favorisent la vie de quartier, mais cela ne suffit pas à offrir à la population la cohésion et les moyens pour combattre les injustices dont elle fait les frais. Bien que l'EnGrEnAgE ait organisé un forum citoyen, ce dernier s'est fait main dans la main avec les services correctionnels (!), il fallait payer pour entrer; réserver sa place et être disponible toute une journée sur semaine. Quand on sait que le forum, en plus de s'adresser aux gens qui habitent St-Roch, faisait appel à «ceux qui y travaillent

et y évoluent, et ceux qui y font des affaires», il est pertinent de se demander lesquels de ces trois groupes ont été favorisés dans ce Forum citoyen...

### Question à 100 piastres

L'EnGrEnAgE pourrait-il être investi par les citoyens de St-Roch afin de créer un contre-poids aux *gentrificateurs* du quartier? La structure même de l'organisme nous laisse perplexes devant cette éventualité. Bien que certaines activités d'animation du quartier organisées par L'EnGrEnAgE rassemblent du bien beau monde, il serait impératif, pour un tel comité d'exercer ses actions sur la défense de droits et l'éducation populaire. Ainsi donc, la place reste toute libre pour la création d'un véritable comité de citoyens dans St-Roch!

STÉPHANIE GUAY, MARIE-JOSÉE RENAUD ET JEAN-PIERRE MALO

## Café urbain au parc John-Munn

Le samedi 21 mai 2011, de 13h30 à 16h00, venez imaginer, transformer et recréer le parc John-Munn à votre goût! Ce parc manque de vie et son passé naval est aujourd'hui oublié. C'est pourquoi le Comité pour la mise en valeur du parc John-Munn a choisi de demander aux résidents du quartier St-Roch quel pourrait être l'avenir du parc.

Pour cela, le Comité et la Table de quartier l'EnGrEnAgE organisent ensemble le Café Urbain John-Munn pour vous rencontrer.

Au programme : présentation de l'histoire navale du parc, construction de navires avec les enfants, ateliers d'aménagement




Parc John-Munn. PHOTO JOSÉ DORÉ 2010.

du parc, échanges autour d'une collation, et bien d'autres activités encore! Alors rendez-vous le temps d'un après-midi, au

parc John-Munn, situé au 850 rue de la Reine dans le quartier Saint-Roch.

Parc John-Munn est sur Facebook.



**Conseiller en sécurité financière**  
**Conseiller en assurances collectives**

**Michel Yacoub**

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

505 14<sup>e</sup> Rue  
Québec, Qc. G1J 2K8  
Tél. : (418) 529-4226  
Fax : (418) 529-4223  
Ligne sans frais 1-877-823-2067

**Bonjour, lectorat fidèle!** Comment ça va? Pis, la digérez-vous, votre défaite contre les conservateurs? Pas moi! Et dire que j'ai voté NPD dans l'espoir que tout le reste du Canada fasse pareil, ben non! Pas moyen qu'y suivent, ceux-là, c'est juste le Québec qui est passé du bleu à l'orange! Pis *astheur*, toute le Canada est rendu bleu, c'est à n'y rien comprendre, un phoque n'y retrouverait plus son blanchon, j'ai le mal de mer!

Bon, assez parlé de politique, n'oublions pas que j'anime la section Arts & Spectacles de *Droit de Parole*! Mais quoi? Qu'ouïs-je? Vous avez des talents d'animateur de journal aussi? Vous voulez faire connaître les artistes de Québec, critiquer les spectacles qui vous ennuient ou vous enthousiasment? Allez! Écrivez-nous, parce que, moi, j'ai pas que ça à faire!

**VÉRONIQUE GARNEAU-ALLARD** [info@droitdeparole.org](mailto:info@droitdeparole.org)

# Section des sports

Par **Véronique Garneau-Allard**

Parlons maintenant de beaux grands Noirs habiles qui se roulent la balle d'une épaule à l'autre, sur les biceps, les triceps, et qui dribblent, ma foi, parfois même dans la face, et j'ai nommé : Les Globetrotters de Harlem. On parle ici d'une équipe de basketball américaine venue donner un spectacle au Colisée, début avril, dans le cadre d'une tournée mondiale.

Au début, en 1920, on considérait les membres de l'équipe qui allaient devenir les Globetrotters de Harlem comme les meilleurs joueurs de basketball au monde. Vers 1939, ils ont commencé à présenter au public des facéties clownesques parallèles au jeu. Leur entraîneur ne s'opposait pas à ces clowneries et les autorisait même à continuer à condition que l'avance au tableau d'affichage le permette. 70 ans plus tard, l'équipe a définitivement sa place dans la section Arts & Spectacles. Ce n'est plus une *game* de basket, c'est une véritable prestation de basketball.

C'était tellement arrangé, des fois, que ça me faisait penser à de la lutte. Ce qui n'enlève rien à l'athlétisme dont faisaient preuve Zeus, Bull, Firefly et Slick, pour n'en nommer que quelques uns. J'ai quand même ressenti un malaise, un peu de mélancolie.

Les Globetrotters ne font plus leurs gags quand le tableau d'affichage le permet, mais plutôt quand la mise en scène l'a prévu. J'avais parfois l'impression que l'autre équipe se laissait faire et ne faisait pas assez d'effort. On était loin de la fameuse *game* opposant les Globetrotters aux Lakers (équipe majoritairement formée de blancs)



Globetrotters contre Lakers. PHOTO JOHN M. HELLER

en 1948 et 1949. Dans les extraits disponibles sur Youtube, on perçoit clairement la surprise et l'impuissance des Lakers devant la tornade effrontée et extraordinaire des Globetrotters. Le fait qu'ils aient battu les Lakers à cette époque avait contribué à faire reculer le racisme et à mettre en évidence le fait que les Noirs étaient tout aussi adroits et intelligents (et même plus dans ce cas) que les Blancs.

**Un spectacle familial**

C'était bel et bien un spectacle familial. Entre 2 joutes, les joueurs venaient chercher des personnes dans le public pour faire des farces avec ou sans ballon de basket. Il fallait voir Firefly faire le con en mimant l'accouplement d'une mouche à la mâchoire d'une marionnette.

Les Globetrotters ont

fait leurs tours habituels : confondre l'adversaire en tournant en rond et en se faisant des passes, baisser les culottes d'un rival (qui portait une couche d'ailleurs, je vous disais bien que c'était arrangé), attraper le rebond 3 fois plutôt qu'une et rentrer des 4 points (souvent ratés). La mascotte Globie a bien fait son travail en rebondissant sur sa tête et en nous subjuguant par ses transformations sous le vêtement.

ILL. VÉRONIQUE GARNEAU-ALLARD

**Au début, en 1920, on considérait les membres de l'équipe qui allaient devenir les Globetrotters de Harlem comme les meilleurs joueurs de basketball au monde.**

Naomi Burkhart

# Y a-t-il un canard dans la salle ?

Par Véronique Garneau-Allard

Contente que vous soyez encore parmi nous. Enfin un sujet accessible. Jane Ehrhardt n'a qu'à bien se tenir, voici Naomi Burkhart!

Née en Alberta, Naomi se reconnaît dans le personnage historique du troubadour. Vivant de peu, c'est une musicienne ambulante sur la route depuis ses 18 ans. Elle écoutait beaucoup de punk dans sa jeunesse puis elle vint à connaître par l'in-

termédiaire d'Internet la vieille musique folk des États-Unis (1900-1940) qui l'inspire beaucoup. À cette époque, l'autoharpe était très populaire. «C'est plus facile à apprendre que la guitare, quand on connaît déjà le piano», commente Naomi qui joue de l'autoharpe depuis 3 ans. L'instrument comporte des cordes et un mini clavier. Quand on appuie sur une touche, ça joue un accord. Le son s'apparente à celui de la harpe.

Celle qui aime chanter

sur les oiseaux et entendre le coin-coin des canards dans les chansons pour enfant a enregistré son dernier album en Californie, en janvier, aux studios Sonic Zen.

Ayant habité un an à Québec, Naomi se prépare à repartir. Une tournée dans les Maritimes l'attend. Avant son départ, elle vous invite à son spectacle d'adieu, le 26 mai, au Tam Tam Café, où vous pourrez l'entendre *live* et acheter son plus récent album et celui d'avant (10\$

pour un album, 15\$ pour les deux). Elle sera accompagnée de Mathieu Lamoureux au banjo, Matteo El Amoroso pour les amis, qui joue également dans La Ritournelle.

## Le Quiz

Comment fait-on pour transformer du folk en blue grass?

On ajoute un banjo.  
Réponse :

## Où entendre Naomi ?

Pour entendre la superbe voix de Naomi : [www.reverbnation.com/naomiburkhart](http://www.reverbnation.com/naomiburkhart). Son site web sera bientôt en ligne sur [www.naomiburkhart.soniczenrecords.com](http://www.naomiburkhart.soniczenrecords.com). Ceux qui n'ont pas Internet seront heureux d'apprendre que Naomi est très inspirée par la musique *live* et qu'il est très possible d'aller l'entendre en déplaçant son corps dans l'espace.



Naomi Burkhart. PHOTO VÉRONIQUE GARNEAU ALLARD

# Attention féministes! le film

Par Véronique Garneau-Allard

Pas encore des féministes? Eh! oui... Il semble bien que cette race en voie d'extinction tienne toujours la route. Il reste encore des choses à faire pour atteindre l'égalité! Je serai ici très brève : j'ai vu le film et la réalisatrice Rozenn Potin. Il y avait pas mal de monde ce jour-là au Musée de la civilisation.

Rozenn fait partie du paysage militant et artistique et fait de la vidéo depuis un bout. On dit sur son site web qu'elle a réalisé près d'une vingtaine de courts-métrages, ce qui, franchement, n'est pas rien.

Deux choses ont attiré mon attention dans le film. Premièrement, j'ai apprécié entendre l'artiste *queer* Coco Riot parler de sa production artistique qui déconstruit les genres. J'avais déjà vu sa production (on se rappelle aisément de la sirène à moustache), mais le fait de l'entendre la présenter dans le film

m'a aidée à comprendre davantage et à jeter un œil nouveau sur son travail.

Deuxio (et dernio, si je peux dire), l'homme du film, Marco, m'a fait tellement de bien! J'ai enfin pu mettre un visage sur l'auteur du fameux fanzine *Pourquoi je suis féministe - par un gars*. Il y a un moment dans le film où Marco

dit qu'il travaille à déconstruire le dominant en lui en se disant que passer du temps avec sa fille (son bébé) n'est pas une perte de temps improductive et est important. Puis il y a un moment où (l'éclairage est très réussi, belle lumière) il est devant sa femme et cette dernière dit en le regardant quelque chose comme :

«Oui, c'était dur pour toi, au début, de t'adapter» ou, en tout cas, elle a formulé une critique, et Marco répond simplement (très serenement, plein d'amour, je dirais, très attentif) : «Oui». Ça m'a fait du bien de voir un homme accepter une critique sans crier, se défendre, se victimiser ou être agressif. Ça existe.



Renauderie

# La radio communautaire



J'ai ouï-dire que l'on parlerait de moins en moins à ses voisins. Ça se discute. Quant à moi, j'ai pour mon dire que le simple fait de dire n'est pas peu dire et que, même si parfois «ça ne nous le dit pas», cela demeure quelque chose de prodigieux, quoi qu'on en dise. Est-ce à dire qu'à écouter tous ces soi-disant dictateurs du qu'en dira-t-on, diseurs de bonne aventure et autres discoureurs du «cause toujours mon dindon», on finit par se dire : «il n'y a pas à dire, on dirait qu'on a jamais autant parlé pour ne rien dire»?

Au dire de certains médians indignés, cela irait sans dire. Mais, on a beau dire, il y a aussi des antennes - comment dire? - dilettantes, comme qui dirait «dissidentes» qui, si j'ose dire, disent juste et qui, à vrai dire, sont en disette de bidous, presque en mendicité, donc en *voix* de disparition (même si cela ne s'écrit pas, mais se dit à voix haute).

La radio communautaire ne croit pas si bien dire lorsqu'elle dit «parler de nous», *dixit* CKIA. En direct comme en différé, elle trouve à dire le non-dit de nos vies, distille l'indicible et dilate les paradigmes en n'ayant pas peur de dire, en cas de divagation ou de diction dysfonctionnelle : «mais qu'est ce que je dis là, moi?» Autrement dit, elle nous dit que nous sommes dignes du paradis, que nos faits divers sont des plus divertissants et que notre dynamisme est si diversifié que lundi dernier, le directeur a été jusqu'à diffuser du *didjeridoo* dès midi, c'est dire! Je dis : moi, je leur donnerais 10/10! De plus, nuls dires diffamants n'y sont divulgués par ses disque-jockeys, ni n'y est dilué le fiel de ces discours démagogues qui l'accusent de dilapider avec diligence la dime du district nordique. À écouter ces disciples de Diogène *addicts* au diesel, la messe serait dite. Dis donc! Non, qu'on se le tienne pour dit, les odieuses diatribes de ces dialecticiens du dimanche qui maudissent les dites radios ne veulent pour ainsi dire rien dire du tout. Il y aurait beaucoup à dire là-dessus, me direz-vous, je vous dirais : voilà qui est bien dit, mais maintenant, allez, dites! Que diantre!

Ceci étant dit, ce que je tenais vraiment à dire se dit comme suit : que l'on chuchote ou que l'on placote, qu'on se lamente ou que l'on parlemente, qu'on soit bègue, belge, barge ou bourge, diplômé, diabétique ou un peu trop didactique, la radio communautaire endigue les discriminations et distribue la parole à quiconque veut édifier son dada à l'heure dite (diable, il n'y a pas à dire, cette dithyrambe disjonctée, on dirait du Devos!). C'est pourquoi il est bon de se redire ce dicton : «Dis moi ce que tu écoutes, je te dirai qui tu es.»

En terminant, si le cœur vous en dit, permettez que je vous dise ma demande spéciale, pour se distraire : Dire Straits (*Money for Nothing*). Ça vous dit quelque chose? **RENAUD PILOTE** - ILL. MARC BOUTIN

J'ai ouï-dire que l'on parlerait de moins en moins à ses voisins.

# Le communautaire dégriffé<sup>1</sup> et... privatisé

De plus en plus contrôlés par l'État, principal bailleur de fonds, les organismes communautaires sont dans la mire de fondations privées qui n'ont de compte à rendre à personne.

Par Richard Amiot

Est-ce «la fin de l'histoire de l'action communautaire émancipatrice?», demande le professeur Henri Lamoureux, vers la fin de son dernier tome, *La pratique de l'action communautaire autonome – Origine, continuité, reconnaissance et ruptures*. «On pourrait être tenté de le croire», répond-il, «tellement les mouvements sociaux semblent silencieux sur le plan de la critique sociale depuis quelques années.»

Le professeur Lamoureux, éthicien, spécialiste reconnu de l'action communautaire sur laquelle il a écrit maints ouvrages savants, nuance son propos et reconnaît que le FRAPRU – pour ne nommer que celui-là – n'a pas perdu le nord, le sens de son action revendicatrice en faveur des mal logés qui sont aussi les plus démunis. L'inquiétude d'Henri Lamoureux n'est pas vaine cependant. En date du 11 mars, 1800 organismes

communautaires avaient signé une pétition demandant au gouvernement du Québec de retirer la nouvelle convention qu'il veut les obliger à signer pour les contrôler au plus près, jusqu'à s'emparer de leurs listes de membres.

Comme le signale justement le professeur Lamoureux, le communautaire est devenu une extension des services publics dans maints domaines de la santé publique et des services sociaux, mais aussi pour l'alphabétisation, la réinsertion en emploi, etc. Une extension dont les prestations, bénévoles en bonne partie, épargnent des dépenses essentielles au gouvernement, lui permettant de diminuer les impôts des plus riches.

On veut leur exiger des comptes au-delà de tout ce qui est demandé à tous ceux (entrepreneurs, investisseurs) qui traitent avec l'État, comme si le communautaire n'était effectivement qu'un département quelconque de main-d'œuvre

surnuméraire au service des divers ministères.

La bataille avec la ministre déléguée aux services sociaux, Dominique Viens, bat son plein actuellement. Dans ce cas, le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) est le plus important du genre financé par le Québec, à hauteur de 1 milliard de dollars (230 M \$, dans 300 organismes de la région de Québec, dont les deux tiers sont regroupés au sein du ROC03). Si ça passe pour le PSOC, tous les autres programmes de soutien communautaires y passeront. C'en sera fini de l'action communautaire autonome.

Car le mot important ici est autonome. L'action communautaire ne l'est vraiment que si elle préserve son autonomie. Le court volume d'Henri Lamoureux s'évertue justement à montrer comment ce monde, impliquant au moins 300 000 personnes au Québec (de la popote roulante au cours d'alpha-



bétisation) a évolué après la Seconde guerre mondiale; est sorti des limbes des organismes de charité contrôlés par les églises, en s'engageant dans les luttes sociales, les luttes de classes, la politique; et a donné naissance depuis le milieu des années 1970 à la multitude d'organismes qui rendent aujourd'hui de si inestimables services aux enfants, aux vieillards, aux démunis, aux malades, à tout le monde.

## Danger des fondations charitables

Après le contrôle bureaucratique, un autre danger, plus insidieux, plus destructeur, menace les

fondements de l'action communautaire autonome. Face au gouvernement, on demeure dans la sphère politique, c'est le règne de la démocratie, toute imparfaite qu'elle soit. Mais le gouvernement veut se retirer derrière le paravent des fondations privées. Comme la Fondation Lucie et André Chagnon, la plus connue, à cause du trésor de guerre de centaines de millions de dollars que lui ont légué les généreuses exemptions d'impôts consentis par le fisc. Il en est d'autres, moins connues, plus secrètes encore. Comme la fondation du Dr Julien, elles tirent avantage de la charité populaire ou d'un financement occulte pour détourner le sens du service public et introduire de nouvelles inégalités sociales qui sont très idéologiques.

Ça, Lamoureux ne l'aborde pas dans son livre. Ce chapitre reste à écrire.

Paradoxalement, le retour en force des fondations charitables veut dire... moins de reddition de comptes à l'État et à ses commettants, c'est-à-dire nous. Les fondations pri-

vées, comme les églises en leur temps, se comportent comme un État dans l'État, la démocratie en moins.

En terminant, il vous faut lire deux autres livres, de base, pour bien comprendre notre système de sécurité sociale (Denis Guest. *Histoire de la sécurité sociale au Canada*. Traduit par Hervé Juste et Patricia Juste, Boréal, 1993, 484 p. 29,95 \$) et les luttes menées entre 1990 et 2006 pour la politique de reconnaissance et de financement de l'action communautaire autonome (Eliana Sotomayor et Madeleine Lacombe. *Dix ans de luttes pour la reconnaissance*. Montréal, Comité aviseur de l'action communautaire autonome, 2006, 172 p.).

1 « Le communautaire dégriffé », par Louis Cornellier, *Le Devoir*, 5 février 2011.

**HENRI LAMOUREUX.** *La pratique de l'action communautaire autonome – Origine, continuité, reconnaissance et ruptures*. Presses de l'Université du Québec, Québec, 2010, 118 pages.

## biblioterre

Les AmiEs de la Terre de Québec | www.atquebec.org

## Mourir sur ordonnance

Un père enquête sur l'industrie pharmaceutique.

Terence Young a vécu le pire cauchemar de tout parent : sa fille Vanessa est morte subitement sous ses yeux. L'adolescente, jouissant pourtant d'une bonne santé générale, venait de prendre du Prepulid, un médicament qui lui avait été prescrit contre ses vomissements. Or, les Young ignoraient tout des risques associés à ce produit.

Cette mort aurait-elle pu être évitée? Et que faire

pour en éviter d'autres? La compagnie Johnson & Johnson a-t-elle négligé ses responsabilités? Et les médecins? Dans l'adversité, Terence Young s'est juré de répondre à ces questions douloureuses. Pour honorer la mémoire de Vanessa. Pour faire son deuil. Pour obtenir justice.

Digne du meilleur journalisme d'enquête, cet ouvrage nous entraîne dans les coulisses, pas très pro-



pres, de l'industrie pharmaceutique. Un père, sur la piste des responsables de la mort de sa fille, découvre un univers qui donne froid dans le dos. Il dresse un solide réquisitoire contre des pratiques qui font passer les intérêts des actionnaires avant la vie des citoyens, et sonne l'alarme.

Chaque année, environ

10 000 décès survenus dans les hôpitaux du Canada et 100 000 dans ceux des États-Unis sont attribuables à une réaction négative à un médicament. Cela représente la quatrième plus importante cause de décès. *Mourir sur ordonnance* met un visage et une histoire sur ces sombres statistiques.

Dans l'espoir que les lecteurs, avertis, changent leur façon de consommer des médicaments.

**TERENCE YOUNG.** *Mourir sur ordonnance. Un père enquête sur l'industrie pharmaceutique*. Préface de J.-Claude St-Onge, Éditions Écosociété, 2011, 352 p., 29 \$.

## Droit de parole Adhésion ou abonnement

Nom (personne responsable) :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

### L'ABONNEMENT DONNE DROIT À 9 NUMÉROS DE DROIT DE PAROLE

Abonnement postal individuel	15 \$
Abonnement de groupe (minimum de 5; livraison du journal au local de l'organisme)	75 \$
Abonnement institutionnel (par la poste)	25 \$
Adhésion individuelle	10 \$
Adhésion institutionnelle	25 \$

### LES MEMBRES PROFITENT D'UN RABAIS AVEC LEUR ADHÉSION

Abonnement et adhésion (individus)	20 \$
Abonnement et adhésion institutionnel (organismes)	30 \$

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à :

Journal Droit de parole – 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2  
(418) 648-8043 | info@droitdeparole.org | www.droitdeparole.org

### AVIS D'INTENTION DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie 9189-2521 Québec inc., ayant son siège au 280, rue St-Jean, Québec QC G1R 1P1, demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les sociétés par actions.  
**Bernard Luc Charron avocat inc.**

### LOCAL À LOUER

Atout-Lire a un local à louer, au 266, St-Vallier Ouest, à Québec : 105 pi. ca., deux fenêtres, 3<sup>e</sup> étage, disponible immédiatement; 180 \$ par mois, chauffé et éclairé, accès aux aires communes (salle de réunion, cuisine, etc). Idéal pour OSBL, travailleur autonome ou artiste. **Pour information ou visite, communiquez avec Marie-Claude au 418-524-9353.**

# Calendrier populaire

Les activités sociales, culturelles et politiques de la démocratie en action sur [www.reseauforum.org](http://www.reseauforum.org)

## 12 MAI

### 5 à 7 de Droit de parole

Au bar-coop L'AgitéE (251, Dorchester). Un goûter sera servi. *Droit de parole* dévoile sa nouvelle maquette. Venez rencontrer les auteurs et artisans du journal.

### Forum St-Jean-Baptiste : à l'heure de la mobilité durable

À 19 h, à la bibliothèque St-Jean-Baptiste (755 Rue Saint-Jean). Automobiles convergeant par milliers au centre-ville, stationnement difficile, première rue partagée en 2012 : comment repenser la place de la voiture en ville? Une invitation du Comité populaire St-Jean-Baptiste. [www.compop.net](http://www.compop.net)

### Campement pour l'accessibilité scolaire

Vigile devant l'Assemblée Nationale, chaque jeudi et jusqu'à nouvel ordre, de 19h aux petites heures du matin. Pour dénoncer la hausse massive des droits de scolarité annoncé par le gouvernement Charest, de 1625\$ en 5 ans. Apportez votre tente!

## 13 MAI

### Les vendredis de poésie du TAP (Tremplin d'actualisation de la poésie)

À 20 h 30, à l'Espace Tam Tam (421, Langelier, coin Charest Est). Grande scène libre, en partenariat avec le Centre communautaire Jacques-Cartier (CJC) et le Tam Tam Café. Inscription à compter de 20h.

## 13 ET 14 MAI

### Saveurs et découvertes

7<sup>e</sup> Quinzaine du commerce équitable, Place de l'Université-du-Québec, à St-Roch : marché de producteurs locaux (fromages, pains, miel, etc.); samedi familial : maquillage et ateliers pour petits et grands. [www.quebecquitable.com](http://www.quebecquitable.com)

## 14 MAI

### Journée contre l'homophobie

Activité de démystification, de 11h à 14h, à l'entrée 3 (Maxi) de Place Fleur-de-lys (552, Hamel). 418 809-3383. [glbtquebec.org/homophobie.html](http://glbtquebec.org/homophobie.html)

## Vigile

Tous les samedis, devant l'Assemblée nationale du Québec, à 14h. [www.jesignequebec.com](http://www.jesignequebec.com)

### Souper spaghetti du MTC

De 16h à 22h, au Centre récréatif Mgr-Bouffard (680, Raoul-Jobin), au bénéfice des Mouvements de travailleurs chrétiens de la région et à l'étranger. Tirage moitié-moitié, prix de présence, encaissement silencieux. Adulte : 15\$; enfant : 10\$.

## 15 MAI

### Projections Kinö

À 20h, au bar-coop L'AgitéE (251, Dorchester). Courts métrages amateurs. Contribution volontaire. Kinö est sur Facebook. [www.kinoqc.com](http://www.kinoqc.com)

## 17 MAI

### Campagne de la Fondation Émergence

Couples de même sexe. [www.homophobie.org](http://www.homophobie.org)

### Mardis de l'anarchie

À 19h, au bar-spectacle-coop L'AgitéE (251, Dorchester). Contribution volontaire. [lesmardisdelanarchie.blogspot.com](http://lesmardisdelanarchie.blogspot.com)

## 21 MAI

### Café au Parc John-Munn

850, de la Reine, de 13h30 à 16h. Soumettez vos idées pour trouver une vocation à ce parc lié au passé naval de St-Roch.

## DU 22 AU 28 MAI

### Université féministe d'été : revisiter le travail des femmes

Début à 14h, à l'université Laval. Info : Huguette Dagenais, 475J, pavillon Charles-De Koninck, 1030, avenue des Sciences-Humaines, [universite-feministe-ete@fss.ulaval.ca](mailto:universite-feministe-ete@fss.ulaval.ca). 418-656-2131 #8930. [www.fss.ulaval.ca/universitefeministedete/](http://www.fss.ulaval.ca/universitefeministedete/)

## 25 MAI

### AGA du Groupe de simplicité volontaire de Québec (GSVQ)

À 19h30, au centre Frédéric-Back (870, Salaberry), salle 324. Le GSVQ est à un point tournant et le c.a. vous propose une réorientation majeure de sa mission. 418-660-3550 ou [responsable@gsvq.org](mailto:responsable@gsvq.org)

## 26 MAI

### Forum Vivre au centre-ville : oui, mais lequel?

Bibliothèque St-Jean-Baptiste (755, St-Jean). Entrée libre. Une invitation du Comité populaire St-Jean-Baptiste.

## 29 MAI

### Moratoire d'une génération sur le gaz de schiste

À 10h30, au traversier, accueil des marcheurs et marcheuses pour un moratoire sur le gaz de schiste. La marche de 660 km, de Rimouski à Montréal, exige un moratoire de 20 ans sur l'exploitation du gaz de schiste au Québec. Le cortège ira au parc St-Roch pour un après-midi de bricolage et de prestations artistiques pour toute la famille! Suivez la marche sur [moratoireunedunegeneration.ca](http://moratoireunedunegeneration.ca) et sur Facebook.

## 30 MAI

### L'histoire forestière de la ville de Québec

À 19h, à la Villa-Ringfield (1185, La Sarre, Limoilou). Réservation : 418-529-2825 #226. [www.monlimoilou.com](http://www.monlimoilou.com)

## Visuellement vôtre!

*Bodypainting* et peinture en direct, à 20h, à l'AgitéE (251, Dorchester). Info : [elisa\\_gosselin@yahoo.fr](mailto:elisa_gosselin@yahoo.fr) [www.agitee.org](http://www.agitee.org)

## 2 JUIN

### Vernissage de l'expo Souvenirs d'école, d'Atout-Lire

À 17h, au Tam Tam Café (421, Langelier).

## 6 JUIN

### Formation au compostage domestique

Pour débutants, à 19h30, au centre de loisirs Monseigneur-de-Laval (35, avenue du Couvent, Beauport), en collaboration avec les AmiEs de la Terre de Québec et la Ville de Québec, par l'agronome Lili Michaud. [www.ville.quebec.qc.ca](http://www.ville.quebec.qc.ca)

## 9 JUIN

### Formation au compostage domestique

Formation avancée, à 18h30, au centre communautaire Noël-Brulart (1229, avenue du Chanoine-Morel).

# Venez assister au **lancement**

## de la **nouvelle programmation** estivale

## de **CKRL 89,1** au **Bal du lézard** 1049 3<sup>e</sup> Avenue

# le **30 mai** dès **15h30!** On vous y attends !

[www.ckrl.qc.ca](http://www.ckrl.qc.ca)



CKRL CULTIVE TES GOÛTS